



Conseil économique et social

Distr. limitée
7 février 2018
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2018

6-8 février 2018

Points 7, 8 et 9 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Rapport d'évaluation et suite donnée par l'administration, plan d'action relatif à la révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF et plan relatif aux évaluations mondiales pour 2018-2021

Le Conseil d'administration,

1. *Prend note* du rapport de synthèse sur les évaluations intitulé « Amélioration des interventions en cas d'urgence : synthèse des évaluations de l'action humanitaire réalisées par l'UNICEF sur la période 2010-2016 » et du résumé correspondant (E/ICEF/2018/4), y compris des constatations, conclusions et recommandations qu'il contient ;

2. *Accueille favorablement* la réponse de l'administration au rapport de synthèse sur les évaluations (E/ICEF/2018/5), y compris les mesures visant à améliorer les performances dans les contextes humanitaires et à renforcer les orientations générales et la programmation ;

3. *Prie* l'UNICEF de présenter au Conseil d'administration, à sa première session ordinaire de 2019, un rapport sur l'état d'avancement des mesures qu'il s'est engagé à appliquer dans la réponse de son administration au rapport de synthèse sur l'évaluation ;

4. *Accueille favorablement* le Plan relatif aux évaluations mondiales pour 2018-2021 (E/ICEF/2018/3) ;

5. *Prie* l'UNICEF de continuer de faire fond sur les enseignements tirés des études, rapports d'évaluation et suites données par l'administration précédents en vue d'assurer l'efficacité des évaluations prévues ;

6. *Prie également* l'UNICEF de présenter, avec chaque rapport d'évaluation, une réponse officielle de l'administration accompagnée d'un descriptif des mesures prévues et d'un calendrier d'application ;



7. *Prie en outre* l'UNICEF de faire figurer dans le rapport annuel sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF une présentation détaillée de l'application des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation et acceptées par l'administration à des fins de suivi, y compris toute difficulté rencontrée dans l'application ;

8. *Prie* l'UNICEF de chercher des solutions avec les autres organismes des Nations Unies pour mener des évaluations conjointes des programmations conjointes ainsi que du chapitre commun du Plan stratégique 2018-2021 ;

9. *Approuve* le plan relatif aux évaluations mondiales pour la période 2018-2021 ;

10. *Se félicite* des préparatifs de la politique révisée d'évaluation de l'UNICEF, y compris des projets de consultation des États Membres ; prie l'UNICEF de faire fond sur les décisions, évaluations, rapports et examens précédents pour renforcer l'indépendance, la crédibilité, l'efficacité, l'utilité de la fonction d'évaluation ainsi que les ressources employées ; et prie également l'UNICEF de présenter ladite politique pour examen et décision à la session annuelle de 2018.
